

PROJET TRIDOM

« Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone de Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon »



RAPPORT ANNUEL TECHNIQUE & FINANCIER 2009

Yaoundé, janvier 2010



PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Pays:	Régional : Cameroun, Congo et Gabon
Titre du projet :	TRIDOM - Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone de Dja-Odzala-Minkébé
Numéro du projet :	00055532
Durée du projet:	Sept (7) ans
Date de démarrage effectif:	Août 2008
Agence de Mise en œuvre du FEM:	PNUD
Agence d'Exécution:	UNOPS
Organismes de contrepartie:	Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les Ministères en charge de la gestion des aires protégées et de la faune des trois pays de l'espace TRIDOM
Budget:	10.117.500 USD
Bailleur:	Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) / Global Environment Facility (GEF)
Domaine focal FEM :	Biodiversité
Programme Opérationnel FEM:	OP3 – Ecosystèmes forestiers
Priorité Stratégique FEM:	BD1 - Catalyser la durabilité des systèmes d'Aires Protégées

Préparé par:

Célestine Mengue Medou, *Coordinatrice Nationale*, Libreville Gabon, CelestineM@unops.org
José Bourges Djoni Djimbi, *Coordinateur National*, Brazzaville Congo, BourgesD@unops.org
Jean Claude Ndo Nkoumou, *Coordinateur National*, Yaoundé Cameroun, JeanNK@unops.org
Andry Berantoston, *Expert Administratif et Financier*, Yaoundé Cameroun, AndryB@unops.org
Robbert Bekker, *Coordinateur Régional*, Yaoundé Cameroun, e-mail: RobbertB@unops.org

Photo couverture : massif forestier des Monts de Belinga, Gabon

SIGLES ET ACRONYMES

CARPE	- Central African Regional Program for the Environment
COMIFAC	- Commission des Forêts d’Afrique Centrale
CPR	- Comité de Pilotage Régional
CST	- Comité Scientifique & Technique
DOA	- Delegation of authority
ECOFAC	- Conservation et utilisation rationnelle des Ecosystèmes Forestiers d’Afrique Centrale
EPN	- Equipe de Projet Nationale
FEM / GEF	- Fonds pour l’Environnement Mondial / Global Environment Facility
IFO	- Industrielle Forestière d’Ouesso
METT	- Management Effectiveness Tracking Tool
MINEP	- Ministère de l’Environnement et Protection de la Nature (Cameroun)
MINFOF	- Ministère des Forêts et de la Faune (Cameroun)
MoU	- Memorandum of Understanding
OIBT	- Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ONG(I)	- Organisation non-gouvernementale (internationale)
PNUD	- Programme des Nations Unies pour le Développement
PTA	- Plan de Travail Annuel
QOR	- Quarterly Operational Report
RAPAC	- Réseau des Aires Protégées d’Afrique Centrale
REPAR	- Réseau de Parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d’Afrique Centrale
RTP	- Revue Tripartite
SIG	- Système d’Information Géographique
SNOC	- Sénégal Operations Centre
SNU	- Système des Nations Unies
TdR	- Termes de Références
TRIDOM	- Tri-nationale de Dja-Odzala-Minkébé
UFA	- Unité Forestière d’Aménagement
UICN	- Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNOPS	- United Nations Office for Project Services
URGP	- Unité Régionale de Gestion du Projet
WCS	- Wildlife Conservation Society
WRI	- World Resources Institute
WWF	- World Wildlife Fund for Nature

RESUME EXECUTIF

- ❖ Les quatre (4) équipes du projet, l'Unité de Gestion Régionale, ainsi que les Equipes Nationales sont complètes et opérationnelles depuis le 1^{er} décembre 2009. L'installation progressive des équipes arrive à sa fin.
- ❖ Le démarrage du projet a été marqué par l'organisation de l'Atelier de Lancement et les premières réunions du Comité Scientifique & Technique, du Comité de Pilotage Régional et de la Revue Tripartite dans la semaine du 22-25 septembre 2009.
- ❖ Les trois administrations ont officiellement nommé un Point Focal, qui sert de point d'ancrage pour chaque Equipe de Projet Nationale (EPN) au sein des Ministères de tutelle technique et qui facilite l'appropriation du projet au niveau national. Les Points Focaux siègent dans le Comité Scientifique & Technique du projet et rendent compte à leur Gouvernement du progrès du projet afin de préparer des éventuelles décisions politiques à prendre.
- ❖ Une Lettre d'Accord a été signée entre l'UNOPS et les trois (3) Bureaux Pays PNUD au Cameroun, Congo et Gabon réglant l'appui de ces Bureaux à la mise en œuvre du projet par l'UNOPS.
- ❖ Des négociations sur un contrat d'appui technique du WWF aux Equipes de Projet Nationales dans les trois (3) pays, pour une période de trois (3) ans sont en cours.
- ❖ Le projet dispose d'un Plan de Travail Pluriannuel (sur 7 ans) basé sur le cadre logique approuvé par le Comité de Pilotage Régional et une proposition de Plan de Travail Annuel budgétisé pour 2010.
- ❖ Pour le suivi de l'état d'avancement du projet le Tableau de mesures d'impact a été amélioré et un « Project Monitoring System » a été développé.
- ❖ Trois réunions de coordination ont eu lieu entre le staff de l'Unité de Gestion Régionale et les Coordinateurs Nationaux deux à Yaoundé (Cameroun) et la dernière à Makokou (Gabon). La dernière mission a permis de visiter une partie du segment Gabonais de l'interzone de la TRIDOM et d'observer des différents types d'utilisation de l'espace (aires protégées, orpaillage, exploitation forestière et future exploitation minière).
- ❖ Les activités de l'année 2009 ont été focalisées sur les recommandations du Comité de Pilotage Régional qui ont conduit les équipes du projet à élaborer un plan de travail réalisable pour la période d'octobre à décembre 2009. Ces activités ont consisté principalement à : (i) prendre des contacts avec les administrations et les acteurs de la conservation intervenant dans la zone du projet, (ii) effectuer des missions de terrain pour faire un état des lieux de chaque segment national de la TRIDOM, (iii) élaborer les termes de références des études techniques qui doivent être réalisées au cours de l'année 2010 et (iv) finaliser le recrutement et l'insertion du personnel du projet du niveau national.
- ❖ Les Equipes Nationales ont identifié des personnes ressources et les bases de données existantes, qui peuvent contribuer à la création d'une base de données TRIDOM. Un projet de structure de cette base de données est en discussion et les premières moutures de cartes thématiques ont été produites.

1. RAPPORT DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE TRAVAIL

Compte tenu de la lenteur contractée dans la mise en place des équipes du projet (voir section 2.1), l'exécution de plan de travail 2009 a également démarré tardivement. Cependant, depuis la prise des fonctions par les Coordinateurs des Equipes de Projet Nationales et suite à la tenue de l'Atelier de Lancement, ainsi que les premières réunions du Comité Scientifique & Technique et du Comité de Pilotage Régional, un certain dynamisme s'est installé et un nombre de démarches contribuant à l'achèvement des plusieurs résultats peuvent être notées.

Le Comité de Pilotage Régional, qui a eu lieu le 25 septembre 2009, a validé un PTA budgétisé pour la période allant du 1^{er} octobre au 15 décembre 2009. Les activités suivantes ont été identifiées comme prioritaires :

- Contacter les administrations et acteurs de la conservation intervenant dans la zone du projet,
- Organiser des missions de terrain pour un état des lieux de chaque section nationale de la TRIDOM
- Elaborer les termes de références des études techniques à réaliser au cours de l'année 2010
- Finaliser le recrutement et l'insertion du personnel du projet du niveau national
- S'assurer de l'hébergement des équipes de projet nationales.

Conformément au plan de travail 2009, les principales réalisations du projet sont présentées ci-dessous, en fonction des Résultats et Extrants attendus tels que prévus dans le cadre logique du projet.

Résultat 1. *Les structures d'affectation des terres et de gouvernance du complexe transfrontalier pour la conservation de la biodiversité et l'exploitation durable des ressources naturelles sont conçues, approuvées et opérationnelles.*

Extrant 1. Le zonage de la TRIDOM est effectif à travers l'adoption par voie légale de trois plans d'affectation des terres et leur mise en œuvre.

Livrable 1.1 : Une équipe nationale multidisciplinaire désignée pour coordonner l'élaboration d'un plan d'affectation de terre.

Afin d'assurer une meilleure coordination des activités du projet, chaque pays désignera une équipe nationale multidisciplinaire pour coordonner l'élaboration des plans d'affectation des terres en coopération avec les services administratifs du gouvernement responsables des questions d'affectation des terres et les acteurs de la conservation et du développement.

EPN-Cameroun

L'EPN-Cameroun a engagé des consultations de ses partenaires en vue de s'accorder sur une équipe représentative de toutes les parties prenantes et de toutes les sensibilités sociales intégrant notamment :

- des experts techniques des principaux ministères concernés (ministères en charge de l'aménagement du territoire, de l'administration territoriale, des affaires foncières, des forêts et de la faune, de l'environnement, des mines, de l'agriculture...);
- des représentants de la Primature et de la Présidence de la République dans la perspective de faciliter le suivi du dossier d'approbation le moment venu ;
- des représentants des municipalités et des parlementaires (en particulier ceux faisant partie du réseau des parlementaires (REPAR) pour une bonne prise en compte des préoccupations des différents acteurs locaux, notamment des communautés rurales et collectivités décentralisées ;
- des représentants des entreprises privées du secteur forestier et minier opérant dans la zone ;
- des représentants d'organisations de la société civile actives dans la zone, s'intéressant spécifiquement à la protection des droits des groupes défavorisés ou aux problèmes de gouvernance ;
- des organisations internationales pertinentes s'intéressant à la conservation de la biodiversité de l'espace TRIDOM.

EPN-Congo

De la synthèse des consultations menées auprès des administrations centrales et des divers contacts sur le terrain, il ressort que l'équipe chargée de l'élaboration du plan d'affectation des terres devra être composée des experts représentant tous les secteurs d'activités actifs ou potentiels, déjà identifiés dans le cadre du décret n°2009/304 du 31 août 2009 instituant un comité interministériel de concertation en cas d'usages superposés dans les écosystèmes naturels; il s'agit des secteurs suivants :

- Administration du territoire ;
- Affaire foncière et domaine public ;
- Agriculture et élevage ;
- Aménagement du territoire ;
- Construction, Urbanisme et Habitats ;
- Défense Nationale ;
- Développement Durable, Economie Forestière et Environnement ;
- Economie Finances et Budget ;
- Energie et Hydraulique ;
- Equipements et Travaux Publics ;
- Hydrocarbures ;
- Justice et droit Humains ;
- Maritime et Marine Marchande ;
- Mines et Géologie ;
- Pêche maritime et continentale ;
- Promotion Femme et Intégration au Développement ;
- Sécurité et ordre public ;
- Transport et aviation civile.

A cet effet, ces experts seront fédérés par le ministère de tutelle. Le Projet TRIDOM les consultera au quotidien et se réunira avec eux, en cas de besoin sur invitation du Ministre de tutelle. Les rapports techniques produits seront soumis à la validation du comité interministériel de concertation tel qu'édicté dans le décret sus mentionné.

EPN-Gabon

L'EPN-Gabon a pris contacts avec les potentiels membres de cette équipe. Suite à ces investigations, les personnes qui pourraient être membres de l'équipe multidisciplinaire proviendraient des structures suivantes :

- Ministères techniques concernés (les Ministères en charge des forêts et de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des mines, de l'agriculture, de l'Intérieur) ;
- des représentants des la Primature et de la Présidence de la République ;
- un représentant de chaque Chambre (Senat et assemblée nationale) ;
- des représentants des municipalités et des parlementaires (en particulier ceux faisant partie du REPAR) ;
- des représentants du secteur privé (Forêts et Mines) opérant dans l'espace TRIDOM ;
- des représentants des organisations de la société civile actives dans la zone, s'intéressant spécifiquement à la protection des droits des groupes défavorisés ou aux problèmes de gouvernance ;
- des organisations nationales et internationales pertinentes s'intéressant à la conservation de la biodiversité de l'espace TRIDOM.

Livrable 1.2 : Une base de données TRIDOM et SIG pour chaque pays conçue et nourrie avec des données existantes et de données complémentaires.

EPN-Cameroun

S'agissant ce livrable, visant la mise en place d'une base de données TRIDOM, le PTA a prévu l'identification des personnes ressources et les bases de données existantes. A cet effet, un répertoire des bases de données pertinentes pour l'espace TRIDOM-Cameroun est en cours d'élaboration. Les renseignements fournis pour chacune des bases de données enregistrées ont entre autre trait aux coordonnées des principales personnes de contacts correspondantes, au type de données qu'on y trouve, aux méthodes de collecte et au système de stockage & d'analyse.

EPN-Congo

L'EPN-Congo a également fait un inventaire des différents acteurs utilisant des bases de données et systèmes d'information géographiques (SIG) contenant des informations sur le segment Congolais de l'espace TRIDOM (voir l'Annexe 1).

EPN-Gabon

L'EPN-Gabon a identifié les personnes ressources et les données existantes. Par rapport à cette activité, des rencontres ont été organisées par l'équipe du projet avec les institutions ou organismes ressources afin d'échanger avec eux sur les types de bases de données existantes. Les institutions ou organisations rencontrées à ce jour sont : le WWF, le WCS, l'Institut National de Cartographie, le WRI et le service de cartographie du

Ministère des Eaux et Forêts. Il ressort de ces échanges que les institutions sont disposées à partager leurs données. Cependant, dans certains cas, il est souhaitable que le projet TRIDOM établisse un partenariat clair et les conditions nécessaires pour l'acquisition de ces données.

Par ailleurs, un projet de structure pour la base de données TRIDOM est disponible et forme l'objet de concertations entre les experts des EPN et l'URGP.

Livrable 1.3 : Des concertations avec les parties prenantes locales concernant leurs activités socio-économiques et culturelles dans chaque pays entreprises dans l'interzone et à l'intérieur / autour des aires protégées.

URGP

L'URGP a fourni son input sur la proposition faite par l'EPN-Gabon pour des Termes de Références (TdR) d'une étude socio-économique. Cette étude, qui combinera les livrables 1.3 et 6.1, est axée sur l'élaboration de la situation de base pour la TRIDOM concernant les aspects socio-économiques et culturels, ainsi que sur des opportunités pour la mise en place d'activités d'écodéveloppement.

EPN-Cameroun

A ce sujet la contribution de l'EPN-Cameroun a été préparée en s'inspirant des données de la mission d'état des lieux.

EPN-Congo

Sur le terrain il a été constaté que les populations riveraines sont déjà organisées suivant les zones d'implantation, dans des plateformes mise en place dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'aménagements. Actuellement il y a déjà des plateformes pour les populations riveraines de l'UFA Ngombé concédé à l'Industrie Forestière de Ouessou (IFO) et il est prévu une plateforme pour les riverains au Parc National d'Odzala-Kokoua, qui en fait rassemble une bonne partie des populations situées en lisière des UFA périphériques.

EPN-Gabon

A la demande de l'URGP, l'EPN-Gabon a élaboré le premier draft des Termes de Références (TdR) de l'étude sur les activités socio-économiques et culturelles dans et autour les aires protégées et à l'intérieur de l'interzone de chaque pays. Suite aux échanges avec les autres équipes nationales, une version améliorée des TdR relatives à cette étude ont été produits.

Extrant 2. Un statut transfrontalier est adopté pour la TRIDOM et des systèmes d'aménagement opérationnels sont effectifs aux niveaux régional, national et local.

Livrable 2.1 : Un inventaire de l'état de la zone transfrontalière et des modèles d'aménagement réalisé (état des lieux).

Suite au démarrage effectif du projet et à une recommandation forte de l'Atelier de Lancement, du CST et du CPR, les trois EPN ont fait un Etat des Lieux de la zone du projet. Pendant des missions sur le terrain, de l'information a été cueillie sur les occupations des partenaires et acteurs actifs dans et autour des aires protégées de l'espace TRIDOM, ainsi que l'interzone. L'ensemble des données collectées servira comme point de départ pour le projet et aidera à mieux planifier et orienter ses interventions en harmonie et collaboration avec celles des partenaires.

EPN-Cameroun / Congo / Gabon

Toutes les trois équipes ont effectué des décentes sur le terrain durant les mois d'octobre à décembre 2009, pendant les quelles des riches renseignements ont été collectés. Les résultats préliminaires montrent qu'une diversité d'acteurs est préoccupée par des actions de conservation sur le terrain et qu'une synergie d'intervention est nécessaire pour l'atteinte des objectifs visés par le projet. Le premier draft du rapport (par segment national) y relatif sera disponible en janvier 2010.

Livrable 2.17 : Le score de l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées existantes (METT BM/WWF) augmenté avec 15% chaque année.

EPN-Cameroun / Congo / Gabon

L'outil METT est utilisé par le bailleur FEM pour mesurer le progrès fait en amélioration de la gestion des aires protégées. Les équipes nationales ont partagé le canevas de l'enquête METT avec les conservateurs des neuf (9) aires protégées de la TRIDOM et suivront le remplissage afin d'obtenir la situation de base dans les aires protégées au moment du démarrage du projet.

Résultat 2. *La capacité à contrôler les tendances de la biodiversité, de l'exploitation des ressources et des fonctions écologiques et à minimiser les pressions sur les ressources naturelles est renforcée dans la TRIDOM.*

Extrant 3. Un système pragmatique et d'un bon rapport coût-efficacité pour surveiller la biodiversité, l'exploitation des ressources et les fonctions écologiques est opérationnel.

Aucune action n'a été planifiée pour cet extrant.

Extrant 4. Le cadre juridique est affiné et les mécanismes d'application de la loi sont effectifs.

Livrable 4.2 : Les efforts en matière d'application de la loi sont renforcés dans les aires protégées existantes.

EPN-Cameroun

Sur la base des observations faites pendant les missions d'état des lieux et des suggestions reçues des partenaires stratégiques de terrain, l'EPN-Cameroun a formulé les recommandations suivantes par rapport aux aires protégées à soutenir en priorité et sur les actions à concrétiser dans les aires protégées ainsi ciblées :

- WWF a exprimé sa ferme volonté de continuer à soutenir ce domaine d'activités au niveau des sites où il est actif (Parcs Nationaux de Boumba-Bek, de Nki et du massif Ngoyla-Mintom et leurs périphéries respectives). Par contre la situation du Complexe Mengamé/Kom et de la Réserve de Faune du Dja est assez préoccupante, à cause respectivement de l'état de dormance actuel du Projet OIBT ou de la clôture imminente du Projet ECOFAC. Ce qui pourrait militer en faveur du soutien prioritaire de ces deux dernières aires protégées qui sont pratiquement en détresse.
- Les actions concrètes à envisager pourraient inclure : l'appui logistique, le matériel de terrain, l'appui aux patrouilles de lutte anti-braconnage, la sensibilisation et la vulgarisation des textes, le développement d'un système de suivi, les outils nécessaires pour la mise en place du système de suivi, le renforcement des capacités du personnel, la mise en place des plates-formes de collaboration, la facilitation de la collaboration transfrontalière en matière de lutte anti-braconnage...

EPN-Congo

Le segment TRIDOM Congo compte deux aires protégées que sont le Parc National d'Odzala-Kokoua et le Sanctuaire de Gorille de Lossi. Les deux contiennent des valeurs patrimoniales remarquables et disposent actuellement des plans d'aménagements en instance de validation. Cependant, la plus grande menace de ces deux aires protégées, est le braconnage de l'éléphant pour l'ivoire et le commerce de la viande de brousse. Ce braconnage est exacerbé par des facteurs exogènes caractérisés par le trafic illicite des armes et munitions de guerre, le dysfonctionnement de la chaîne de poursuite des délits et crimes environnementaux, la perméabilité des frontières et la non implication du secteur privé.

A cet effet, la stratégie de soutien à mettre en place devra se baser, non pas en terme d'entité de gestion, mais de préférence en terme d'appui d'une part à l'élaboration d'un dispositif de lutte anti-braconnage administrativement et spatialement cohérent et d'autre part au renforcement de la lutte contre les hot spots alimentant le trafic transfrontaliers. Ainsi, les propositions sont faites sur le triple plan du déploiement des équipes de surveillance sur le terrain et le renforcement des capacités d'une part du personnel d'encadrement et d'autre part des administrations impliquées dans la chaîne de poursuite des crimes et délits environnementaux.

EPN-Gabon

Les actions principales menées dans le cadre de ce livrable concernaient l'identification des aires protégées à prioriser dans la section TRIDOM Gabon. Des échanges avec les Organisations non gouvernementales internationales, il ressort ce qui suit :

- Le WCS va se retirer graduellement du Parc National Ivindo nord et concentrer ses activités dans le sud du parc où l'ONG va renforcer sa collaboration avec les sociétés forestières et ses activités dans le domaine du suivi écologique.
- Le WWF se focalise sur les Parcs Nationaux de Minkébé et Mwagna notamment pour les questions de braconnage mais également pour tout ce qui est lié à la protection des milieux humides pour lesquels des accords de gestion sont signés ou en voie de l'être. Le WWF va poursuivre ses actions de lutte contre le braconnage, la collaboration avec les sociétés forestières, la sensibilisation auprès des communautés locales, etc.

Extrant 5. Des mécanismes sont en place pour renforcer l'efficacité de la conservation de la biodiversité dans les concessions d'exploitation forestière.

Livrable 5.1 : Des projets de « bonnes pratiques » dans les trois pays sur la lutte contre le braconnage dans les concessions forestières sont discutés avec toutes les parties prenantes riveraines aux aires protégées.

EPN-Cameroun

La finalité pour ce livrable est de créer une dynamique d'échange entre toutes les parties prenantes au sujet des « bonnes pratiques » sur la lutte contre le braconnage dans les concessions forestières ou minières riveraines aux aires protégées. Dans ce contexte, des ébauches de fichiers et de cartes de localisation ont été produites pour le segment TRIDOM-Cameroun et sont en cours de finalisation à travers l'intégration des données de la mission d'état des lieux et des contributions de diverses personnes ressources sollicitées au fur et à mesure.

EPN-Congo

Le segment TRIDOM-Congo, compte cinq (5) sociétés industrielles de bois, mais seule IFO possède un plan d'aménagement et est certifiée. C'est auprès de cette dernière qu'on a relevé des bonnes pratiques, qui concernent entre autres l'identification des zones de haute valeur écologique restreintes à l'exploitation forestière, le financement d'une unité de surveillance et de lutte anti-braconnage, la mise en place d'une politique sociale d'approvisionnement des bases vies de la protéine animale issue des animaux domestiques et la mise en place d'un fonds d'appui au développement communautaire alimenté par le paiement d'un forfait par m³ sur la production annuelle des grumes.

EPN-Gabon

Il était question pour ce livrable d'identifier les acteurs ou sociétés industrielles actives dans l'espace TRIDOM et de créer une dynamique d'échange entre toutes les parties prenantes au sujet des « bonnes pratiques » sur la lutte contre le braconnage dans les concessions forestières ou minières riveraines aux aires protégées. Suite à la mission de l'état des lieux et des échanges prises avec les principaux intervenants de l'interzone (administrations, ONG, RAPAC, etc..) une liste préliminaire des différents acteurs est cours de finalisation par l'équipe nationale.

Résultat 3. Les gains provenant de la gestion communautaire des ressources naturelles contribuent à la réduction de la pauvreté.

Extrant 6. Des initiatives communautaires viables offrant des incitations socio-économiques en faveur de la conservation de la biodiversité sont conçues et opérationnelles.

Livrable 6.1 : L'évaluation socio-économiques des choix en matière de développement durable contribuant à la conservation de la biodiversité, déjà entamé lors de la phase de préparation du projet, est élargie et parachevée.

Ce livrable sera exécuté en combinaison avec livrable 1.3 (voir ci-dessus).

Livrable 6.3 : Une étude de marché sur le développement de l'écotourisme dans l'interzone est réalisée en coopération avec les initiatives déjà entreprises dans les aires protégées existantes et, dans chaque pays, un site pilote est identifié dans le but d'encourager les investissements du secteur privé vers l'interzone.

URGP / EPN-Cameroun / Congo / Gabon

L'Equipe du Congo a élaboré le premier draft des TdR pour cette étude, sur lequel les autres équipes fourniront leurs observations.

Résultat 4. Un financement durable est mobilisé pour la conservation et l'aménagement durable de la TRIDOM.

Extrant 7. Un plan de financement multiniveau est élaboré, approuvé et mis en œuvre.

Livrable 7.1 : Un comité multi-acteur sur le financement durable de la tri-nationale comprenant des parties prenantes issues des secteurs public et privé est opérationnel.

URGP / EPN-Cameroun / Congo / Gabon

Le document de projet a prévu la mise en place d'un Group de Travail sur le Financement Durable, qui donnera des conseils à ce sujet au Comité de Pilotage Régionale et au projet. L'URGP a produit une Note Conceptuelle sur les objectifs et les résultats attendus de ce comité multi-acteurs, à laquelle l'EPN-Cameroun a fait un nombre de contributions enrichissantes.

Livrable 7.5 : Les coûts d'investissement à court, moyen et long terme, ainsi que les coûts variables de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles sont évalués. Il est également réalisé une analyse des coûts et des gains associés aux différentes options identifiées en matière d'affectation des terres, comprenant un examen de la façon dont il faut rendre compte des coûts d'opportunité associés au gel de zones d'exploitation du bois aux fins de conservation et une analyse économique des bienfaits procurés par les fonctions écologiques.

URGP

L'Unité Régionale de Coordination élaborera des termes de références pour la réalisation de cette étude.

2. GESTION DU PROJET

L'année 2009 a été spécialement marquée par les aspects de gestion du projet, avec un accent particulier sur la mise en place des équipes du projet, des questions d'achat et le développement des partenariats.

2.1 Recrutements

URGP

Pendant l'année 2009, quinze (15) postes étaient à pourvoir : trois (3) à l'URGP et quatre (4) au sein de chacune des trois EPN. Tous les recrutements ont été achevés en parcourant le processus classique du shortlisting des candidats, passant par les entretiens d'embauche et la préparation des offres. Tous les titulaires ont pris leurs fonctions entre le 01 juin et le 01 décembre 2009.

Les recrutements étaient réalisés sur une base concurrentielle selon les procédures du SNU et le processus a été conduit et supervisé par les spécialistes en Ressources Humaines de l'UNOPS-Dakar avec la participation active de représentants des Bureaux Pays PNUD, de la COMIFAC et des trois Gouvernements concernés.

L'avis pour l'Expert en Administration et Finance au sein de l'URGP a été republié après le rejet de l'offre par la personne retenue, tandis que les candidats n° 2 et n° 3 n'étaient pas à l' hauteur du poste selon les membres du panel. Aussi, deux (2) postes au Gabon, notamment ceux du Coordinateur National et de l'Expert en Base de données et SIG ont été republiés après l'analyse non satisfaisante des candidatures reçues.

La première démission a été reçue de l'Assistante de Programme à l'URGP, qui vient de quitter le projet le 31 décembre 2009 après avoir trouvé un poste avec un contrat « fixed term » au sein d'une autre agence du SNU.

EPN-Cameroun

L'Equipe National du Cameroun est complète ; le Coordinateur National a pris fonction début août 2009 et le recrutement des autres membres du staff a été bouclé au mois de novembre 2009.

Afin de garantir la performance de chaque maillon de la chaîne de travail, la résolution a été prise d'entrée de jeux de s'engager dans un processus de formation continue. Dans un premier temps, la priorité a été accordée aux formations obligatoires pour le personnel UNOPS. Dans cette mouvance, tous les membres du staff ont déjà suivi avec succès les formations initiale et avancée sur la sécurité. Actuellement les cours sur l'intégrité et le harcèlement sont entamées.

EPN-Congo

Le Coordinateur National a commencé début juillet 2009, le chauffeur début novembre et l'Assistant Administratif et l'Expert en Base de Données et SIG le 1^{er} décembre 2009.

EPN-Gabon

La Coordinatrice Nationale du Gabon a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2009. Les autres membres de l'équipe dont l'Expert en Base de données et SIG, l'Assistante Administratif et le Chauffeur ont commencé leur travail avec le projet au mois de novembre 2009. Dès leur prise de fonction, des réunions d'informations ont été organisées par la Coordinatrice Nationale à l'endroit des nouveaux personnels afin qu'ils s'imprègnent des documents du projet et des procédures administratives. Tous les membres de l'équipe ont fait les formations obligatoires sur la sécurité de base et avancé.

2.2 Mise en place des équipes du projet

URGP

Malgré les intentions de faire assurer l'implantation des équipes du projet par la COMIFAC (pour l'URGP) et les trois Gouvernements, comme contribution de la contrepartie au projet, les quatre (4) équipes sont encore installées dans des locaux temporaires. Cette situation pèse lourdement sur le budget du projet et mérite d'être réglée au cours de l'année 2010. Un appel devrait être fait sur les budgets des Etats ou sur les fonds de la contrepartie à travers les Ministères de tutelle technique.

L'URGP partage une villa avec trois autres projets du SNU à Yaoundé. Elle dispose d'un véhicule et des équipements bureautiques et informatiques et est entièrement opérationnel.

EPN-Cameroun

La recherche d'un cadre de travail a été l'une des premières priorités de l'équipe, et dans cette perspective le Ministère de tutelle a été instantanément approché. Malheureusement le MINFOF n'a pas encore pu répondre à cette sollicitation conforme aux clauses contractuelles. En attendant, une solution transitoire a été trouvée, suite à des démarches entreprises à l'effet de s'associer avec d'autres organisations œuvrant dans le même domaine, moyennant une contribution. Dans ce contexte le Bureau National de UICN/CARPE a accepté de partager ces locaux à Yaoundé avec l'EPN- Cameroun. La concrétisation de cette entente est effective depuis le mois de novembre 2009.

Concernant les équipements, l'EPN-Cameroun a réceptionné son véhicule, les mobiliers et les fournitures de bureau. La livraison du matériel informatique est en cours de finalisation, ainsi que l'inclusion des lignes de téléphone mobile dans la flotte du PNUD.

EPN-Congo

Depuis le mois de décembre 2009 l'EPN-Congo loue des bureaux au centre de Brazzaville et dispose d'un véhicule immatriculé. L'installation, ainsi que l'achat des matériels bureautiques et informatiques est en cours.

EPN-Gabon

L'EPN-Gabon a entrepris des démarches auprès du Ministère des Eaux et Forêts pour obtenir des locaux pour le projet. Malheureusement, il n'est pas possible pour le Ministère, dans la situation actuelle, de loger le projet. Afin de pallier à la situation et compte tenu de l'intérêt accordé au projet, le Gouvernement et le PNUD sont convenus de loger temporairement l'équipe du projet au siège du PNUD-Gabon. Ensuite, un accord de cessation de bail est en cours de signature entre le PNUD-Gabon et l'UNOPS afin que l'équipe du projet occupe la villa du PNUD située dans le quartier TAHITI avant la fin du mois de janvier 2010 (après quelques travaux de réfection).

Avant le recrutement du personnel du projet, l'URGP a anticipé l'achat de véhicule, qui a été réceptionné. Cependant, afin d'assurer un meilleur fonctionnement du projet, l'équipe nationale du Gabon a entrepris des démarches pour l'acquisition des équipements et matériels bureautique, informatique et les fournitures de bureau. L'achat de téléphones mobiles et bons de carburant est également en cours.

A partir de février 2010 toutes les équipes seront entièrement opérationnelles.

2.3 Coordination des activités des équipes du projet

URGP

Trois réunions de Coordination ont eu lieu en juillet, septembre et novembre 2009, respectivement, regroupant les trois Coordinateurs Nationaux et le staff de l'URGP. Ces rencontres servaient pour le « team building » et afin d'imprégner les nouveaux arrivés dans le SNU et ses procédures, ainsi que dans le projet (objectifs et cadre logique). Ensuite, des communications par e-mail, skype et téléphone sur des questions de gestion et des sujets techniques ont régulièrement eu lieu. Une dynamique d'échanges entre les membres des différentes équipes est en train de se mettre en place. Aussi, un système de rapportage succinct toutes les quinze semaines par les Coordinateurs Nationaux à l'URGP a été mis en place.

EPN-Cameroun

L'Equipe National du Cameroun s'emploie à garantir à ces fins, une circulation fluide des informations au quotidien et met en place un dispositif de pilotage comprenant :

- une réunion d'auto-évaluation, afin d'apprécier le niveau de réalisation des objectifs trimestriels fixés dans le PTA à la fin de chaque trimestre et d'assurer une bonne compréhension par tous, des priorités définies dans le PTA au début du trimestre suivant ;
- une réunion de planification et de suivi toutes les deux semaines, pour préparer un rapport d'activités en fin de quinzaine et élaborer le programme de la quinzaine suivante ;
- un petit briefing sur les questions d'intendance au début de chaque semaine.

EPN-Congo

L'Equipe National du Congo a tenu quatre (4) réunions de coordination pendant le mois de décembre 2009 afin de faire le point sur un nombre de questions logistiques affectant le fonctionnement de l'équipe. Egalement discutés étaient la mise en place des plans de travail du mois de décembre 2009 pour chaque staff de l'EPN Congo, les premiers résultats de la mission de l'état des lieux, ainsi que l'évaluation des activités réalisées courant le mois.

EPN-Gabon

Afin de faire un suivi régulier des activités et de maintenir un esprit d'équipe au sein du projet, des séances de travail sont organisées avec le personnel de l'équipe nationale. Ces réunions sont nécessaires dans la mesure où elles permettent aussi à chaque membre de l'équipe d'avoir connaissance des activités réalisées par les collègues.

2.4 Missions pendant l'année 2009

Les membres des différentes équipes ont effectué plusieurs missions pendant l'année 2009, voir le tableau ci-dessous pour un récapitulatif :

Staff	Destination	Objet	Période
Coordinateur Régionale	Libreville et Brazzaville	Shortlisting *	Janvier
	Dakar	Atelier SNOC	Février
	Libreville et Brazzaville	Recrutements	Avril/Mai
	Libreville et Brazzaville	Recrutements	Octobre
	Libreville / Makokou	RC-3**, Planification 2010	Novembre
Expert en Administration & Finance (URGP)	Dakar	Atelier SNOC	Novembre
	Libreville / Makokou	RC-3, Planification 2010	Novembre
Assistant de Programme (URGP)	Libreville	Organisation Atelier de Lancement	Juin
Coordinateur National Cameroun	Libreville / Makokou	RC-3, Planification 2010	Novembre
	TRIDOM	Etat des Lieux	Oct/Nov/Déc
Coordinateur National Congo	Yaoundé	RC-1	Juillet
	Yaoundé	RC-2, Atelier de Lancement, CST, CPR	Septembre
	Libreville / Makokou	RC-3, Planification 2010	Novembre
	TRIDOM	Etat des Lieux	Décembre
Coordinateur National Gabon	Yaoundé	RC-1	Juillet
	Yaoundé	RC-2, Atelier de Lancement, CST, CPR	Septembre
	Makokou	RC-3, Planification 2010	Novembre
	TRIDOM	Etat des Lieux	Décembre

* accompagné par le Directeur Administratif et Financier de la COMIFAC

** RC – Réunion de Coordination

2.5 Gestion financier et administratif

Le projet étant exécuté par l'UNOPS adhère aux procédures et réglementations en vigueur du SNU. TRIDOM forme partie du portefeuille de l'UNOPS-Dakar et est piloté par le Sénégal Operations Centre (SNOC) sur le plan financier-administratif.

Comme le PNUD et l'UNOPS utilisent le même programme ATLAS pour la gestion financière, le processus d'achat peut être initié et finalisé par les deux agences pendant différentes étapes. Initialement, le projet adressait une demande de réquisition (sur base d'un mémo argumenté) à l'UNOPS-Dakar pour déclencher une dépense, qui à son tour saisissait le Bureau Pays PNUD en question pour l'élaboration du bon de commande. Cependant, en octobre 2009, le Coordinateur Régional a signé un « delegation of authority (DOA) » et ensuite le staff de l'URGP a obtenu accès au programme ATLAS. Désormais, le projet élabore les bons de commande et l'UNOPS-Dakar les approuve sur base d'un mémo argumenté. Après réception des biens, le projet génère un voucher, qui est notifié au PNUD pour paiement.

L'étape finale de cette décentralisation serait, que le Coordinateur Régional puisse approuver les bons de commande dans le système ATLAS et signer d'autres engagements, jusqu'au seuil de 30.000 USD. Cela, ainsi que l'éventuelle ouverture d'un compte bancaire, fera gagner du temps et augmentera l'efficacité de l'URGP.

Les Equipes de Projet Nationales soumettent leurs demandes motivées à l'URGP pour approbation et ensuite elles poursuivent le même cheminement que décrit ci-dessus.

Une révision budgétaire a été préparée reflétant le PTA 2010 en attendant son approbation par le Comité de Pilotage Régionale.

L'URGP dispose depuis le 15 septembre 2009 d'une petite caisse, lui permettant de faire des dépenses maximales de l'équivalent de 100 USD.

L'administration est assurée par chaque équipe du projet et la gestion des ressources humaines est centralisée à l'UNOPS-Dakar en passant par l'URGP. L'Expert en Administration & Finance a produit un premier draft du Manuel de procédures pour l'utilisation interne au projet.

2.6 Plans de Travail Pluriannuel et Annuels budgétisés

Sur base du cadre logique du projet, un Plan de Travail Pluriannuel (2009-2015) a été conçu. Ce plan forme le fil conducteur pour la mise en œuvre du projet. Il a été discuté et commenté pendant plusieurs concertations : l'atelier de lancement, la première réunion du Comité Scientifique & Technique, la première réunion du Comité de Pilotage Régional, ainsi que la troisième Réunion de Coordination. La version finale a été adoptée par le Comité de Pilotage Régional à l'occasion de sa première réunion, le 25 septembre 2009.

Des Plans de Travail Annuels (PTA) sont dérivés du Plan de Travail Pluriannuel. Le PTA + budget 2010 ont été élaborés par les Coordinateurs Nationaux, l'Expert en Administration & Finance et le Coordinateur Régional pendant une retraite à Makokou (Gabon) au mois de novembre 2009. Le PTA 2010 rattrapera les activités non-achevées de l'année 2009. Le budget annuel disponible sera le même pour chaque EPN.

La date de démarrage effective du projet est le 16 août 2008, correspondant à l'arrivée au poste du Coordinateur Régional. La date initiale pour la clôture opérationnelle étant 2013, une prolongation jusqu'au 2015 pourrait être considérée. A cet effet, le moment opportun, une demande motivée devrait être adressée par l'UNOPS au Chef d'Equipe Régionale du PNUD/FEM.

2.7 Suivi et évaluation de l'impact de projet

Le Tableau de mesures d'impact (4B) du document de projet a été examiné en détail et une version améliorée a été soumise à l'approbation du Comité Scientifique & Technique. Le CST a recommandé au Comité de Pilotage Régional son adoption avec quelques remarques. Le CPR en débattait pendant sa deuxième réunion.

Afin de mieux visualiser les relations entre les différents livrables à produire par le projet et les aspects de planification dans le temps, un tableau de bord a été conçu, le « Project Monitoring System ». Ce tableau reflète les résultats attendus des sept (7) extraits, tels que décrits dans le cadre logique du projet étalés sur les sept (7) années de la durée du projet dans leurs différentes formes : résultats intermédiaires, processus, « milestone » et indicateurs.

Les données de terrain sont importantes pour le suivi de l'impact du projet à travers un nombre d'indicateurs précis. Les informations existantes peuvent servir comme situation de base « base-line », contre lesquelles des tendances futures peuvent être mesurées. Les EPN recueillent les données existantes auprès des partenaires pour les centraliser dans une base de données TRIDOM.

2.8 Atelier de Lancement

Sous l'égide du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et dans la présence d'une soixantaine de participants, le projet a été officiellement présenté aux partenaires à travers l'Atelier de Lancement Régional, qui s'est déroulé à Yaoundé, Cameroun le 23-24 Septembre 2009. L'atelier a réuni des représentants des trois Gouvernements concernés, les neuf (9) aires protégées, les partenaires techniques et financiers, les organismes multilatéraux et sous-régionaux, les ONG internationales actives dans l'espace TRIDOM, ainsi que la société civile. Le programme comprenait une ouverture solennelle bien médiatisée (radio, TV, presse écrite et documentaire), des phases en plénières pour des présentations, échanges et restitutions et des travaux en commission pour approfondir un nombre de questions techniques liées aux quatre (4) composantes du projet.

Suite à la signature de l'Accord de collaboration en 2005 entre les trois Etats, un atelier technique s'est tenue à Libreville en 2006 sous coordination de la COMIFAC. A cette occasion un premier bilan des activités en cours dans l'espace TRIDOM a été dressé, ainsi qu'une liste des recommandations concernant des actions à réaliser. Pendant l'Atelier de Lancement du projet TRIDOM, un « bilan Libreville 2006 + 3 » a été élaboré par les participants en comparant l'état d'avancement des travaux dans l'espace TRIDOM avec les intentions prononcées en 2006. Les résultats de cet exercice sont reflétés dans le rapport de l'Atelier de Lancement et forment une source valable pour le projet.

A la fin de l'atelier les participants étaient mieux informés sur les objectifs et les résultats attendus du projet, le positionnement du projet a été clarifié, des terrains de collaboration avec les programmes des partenaires ont été identifiés et le plan d'intervention du projet a été enrichi avec des informations valables apportées par les partenaires.

2.9 Organes de concertation

Afin de veiller au bon déroulement du projet et de suivre l'atteinte des objectifs, le projet TRIDOM a plusieurs organes de concertations :

Comité Régional de Pilotage

Comme la zone du projet s'étend sur trois pays et les enjeux de la conservation de la biodiversité sont d'une nature transfrontalière, un Comité de Pilotage Régional (CPR) a été mis en place. A part ses tâches de suivi-évaluation de l'état d'avancement du projet, le Comité de Pilotage Régional assurera la cohérence des interventions de conservation dans la sous-région et jouera le rôle de catalyseur des échanges régionaux concernant l'aménagement du territoire. La première réunion du CPR a eu lieu au lendemain de l'Atelier de Lancement Régional du projet, le 25 septembre 2009. Les principales recommandations découlées de cette rencontre sont :

- Le RAPAC est désigné comme membre du CPR et CAWHFI en tant qu'observateur.
- Les Coordinateurs en semble avec les Points Focaux proposeront un représentant par pays des peuples autochtones et des communautés locales riveraines de la TRIDOM.
- Le président du CST est observateur du CPR.
- Le CST fait une proposition de limites de la TRIDOM (interzone et périphérie basée sur les zones périphériques décrites dans les textes de création des aires protégées et dans leurs plans d'aménagement).
- Le CPR a adopté le Plan de Travail Pluriannuel.
- L'URGP préparera une demande motivée de prolongation du projet jusqu'à fin 2015, la soumettra au CRP, qui la soumettra après accord à l'UNOPS, qui la transférera au GEF/PNUD.
- L'URGP propose au CPR un plan de travail consolidé pour la période du 1^{er} octobre au 15 décembre 2009. Ce plan de travail devra être approuvé par le CPR au plus tard le 30 septembre par voie électronique.
- L'URGP doit désormais produire un document synoptique des différentes activités qui seront réalisées en joignant le Plan de Travail Annuel détaillé en annexe à ce document.
- Le CPR recommande que le CST et l'URGP réfléchissent sur la question des fonds spéciaux (nationaux et régionaux) en s'appuyant sur le Groupe de Travail sur les Financement Durable.
- S'agissant du problème de mise à disposition des locaux par les Etats aux équipes du projet, le CPR propose que le suivi de ce dossier auprès des trois Gouvernements soit fait par l'URGP en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Comité Scientifique & Technique Régional

Le document de projet prévoit également la mise en place d'un Comité Scientifique & Technique (CST), un organe de conseil au CPR et aux équipes du projet. Le CST appui le CPR entre autres avec des conseils sur des questions scientifiques et techniques et des analyses des TdR et rapports de consultants, des rapports (annuels) du projet et les PTA et budgets. Le CST soumet ses recommandations au CPR. La première réunion du CST s'est tenue la veille de l'Atelier de Lancement Régional du projet, le 22 septembre 2009. Les principales recommandations formulées sont :

- Pour chaque pays un représentant des institutions de recherche devrait encore être désigné conjointement par les Points Focaux et les Coordinateurs Nationaux.
- Envisager la possibilité de faire une demande motivée de prolongation de la date de clôture du Projet (en 2015 au lieu de 2013 comme initialement prévu).
- Faire en urgence un état des lieux des trois sections nationales de l'espace TRIDOM.
- Clarifier les concepts de l'interzone, zone périphérique et les limites de la TRIDOM.
- Intégrer les partenaires sociétés minières et agricoles dans la dynamique de la TRIDOM.
- Intégrer le processus de mise en place du mécanisme de financements durables des activités de la TRIDOM dans la mouvance des autres initiatives similaires engagées au niveau national et sous régional.
- Le CST trouve pertinent le Plan de Travail Pluriannuel et le Tableau des Mesures de résultats (avec quelques modifications) et les soumet à l'appréciation du CRP.

Groupe de Travail Financement Durable

Afin de rassembler les acteurs et partenaires principaux pour contribuer à la quatrième composante du projet, un Groupe de Travail Financement Durable sera mise en place. Ce Groupe conseillera le projet sur la création d'un mécanisme de financement durable pour la conservation de la biodiversité dans l'espace TRIDOM et coordonnera les efforts fait dans ce domaine par les différentes parties prenantes. Des candidats pour ce Groupe seront identifiés par les EPN en collaboration avec les Points Focaux et proposés au CPR.

Revue Tripartite

L'organe décisionnel du projet au plus haut niveau est la Revue Tripartite. Ici se réunit les représentants de pays bénéficiaires du don FEM, le bailleur PNUD/FEM et l'agence d'exécution du projet l'UNOPS. La première réunion Tripartite a été organisée le 25 septembre 2009, suite au CPR. Suite à la lecture de la proposition des Termes de Référence de la Revue Tripartite du Projet par le rapporteur, une discussion a eu lieu entre les participants, dont les points suivants ont été retenus :

- La Réunion Tripartite du Projet est une instance juridique ;
- Prennent part à la Réunion Tripartite du Projet les représentants des signataires des accords de financement du projet ;
- La COMIFAC ne fait pas partie de la Revue Tripartite du Projet ;
- Le Coordinateur Régional du Projet ne fait pas partie de la Revue Tripartite du Projet ;
- L'UNOPS assure le secrétariat de la Revue Tripartite du Projet.

2.10 Collaboration avec les partenaires stratégiques

URGP

Afin de formaliser la collaboration entre les trois Bureaux Pays PNUD au Cameroun, Congo et Gabon et l'UNOPS dans le cadre de la mise en œuvre du projet, une Lettre d'Accord a été signée entre ces Bureaux et l'UNOPS.

Les pourparlers avec le WWF sont en cours pour arriver à un contrat sur trois ans d'assistance technique aux Equipes de Projet Nationales. Pendant ce temps, le WWF livra un nombre de services et résultats bien définis avec financement FEM à travers le projet TRIDOM et avec des financements parallèles négociés avec d'autres bailleurs, mais également en faveur de la conservation de la biodiversité de l'espace TRIDOM.

L'URGP a pris contact avec une série de partenaires actifs dans la TRIDOM afin d'explorer des potentiels collaborations (voir le Rapport Initial). Plusieurs contacts ont été poursuivis par les EPN respectives. Il reste à voir lesquels peuvent mener à des collaborations directes, qui peuvent être formalisées par des MoU, des lettres de partenariat ou des contrats de cofinancement.

EPN-Cameroun

L'Equipe Nationale du Cameroun a organisé des visites de prise de contacts en vue de commencer à développer des relations fonctionnelles avec les différents partenaires stratégiques pour l'espace TRIDOM. Par ailleurs, l'EPN-Cameroun a trouvé judicieuse d'intégrer les cadres de collaboration existants, spécifiques aux problèmes de développement durable, notamment :

- Le Cercle de Concertation des Partenaires du MINFOF/MINEP (CCPM) ;
- Plateforme REPAR/WWF pour la conciliation des intérêts de la gestion durable des écosystèmes forestiers et la mise en œuvre de la politique minière.

Pour les mêmes motivations l'Equipe Nationale du Cameroun envisage de développer avec l'appui du Chef d'Unité de Développement Durable du Bureau Pays PNUD, des synergies avec les autres projets mis en œuvre par le PNUD ayant certains centres d'intérêt concordants.

EPN-Congo

L'Equipe Nationale du Congo a pris contact avec le maximum des partenaires et la collaboration est bien emboîtée avec un nombre de personnes ressources (voir Annexe 1).

EPN-Gabon

Afin de renforcer les relations de collaboration et de partenariat avec d'autres acteurs de la conservation, l'Equipe Nationale du Gabon a entrepris des démarches auprès de certaines administrations et des organisations internationales et sous-régionales qui ont comme priorité d'intervention la conservation de la biodiversité. Dans cette optique, l'équipe nationale compte travailler avec le Ministère de l'aménagement du territoire sur certains aspects du projet lié, aux communautés locales. En termes d'échanges d'informations

cartographiques pour la constitution de la base des données du projet, l'EPN-Gabon a entrepris des démarches auprès du projet Petits permis, WRI, l'INC, le programme CARPE, le WCS et le Ministère des Mines qui sont disponibles à échanger l'information nécessaire à la réalisation de la base de données.

Dans le souci d'assurer une communication avec les partenaires actuels et potentiels, les documents du projet ont été envoyés à de nombreux acteurs de la conservation ainsi qu'aux principales administrations. L'objectif d'une telle démarche était de permettre à ces intervenants de prendre connaissance des objectifs visés par le projet et des résultats attendus. Ces documents étaient constitués de la fiche synthèse du projet et du Communiqué final de l'atelier de lancement.

3. RAPPORT FINANCIER ESTIMATIF

Le présent rapport financier est établi sur la base de la dernière révision budgétaire du PNUD Gabon, pays chef de file en Novembre 2009, et les dépenses chargées sur le projet TRIDOM du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2009. Il tient compte des données enregistrées sur l'intranet de l'UNOPS du 12 Janvier 2010.

Le budget initial pour 2009 était de 1 587 876 USD. Mais compte-tenu du retard pris dans le recrutement du personnel et du démarrage effectif du projet, ce budget a été ramené à 766 734 USD, et l'Activité 4 – « Financement durable » a été reportée en totalité.

Le présent rapport financier est fait à titre indicatif pour le rapport annuel 2009 et il comprend un tableau des dépenses consolidées pour l'ensemble du projet, ainsi qu'un tableau illustrant les dépenses par équipe.

Dans ce rapport, les engagements sont constitués par les dépenses encourues, mais qui ne sont pas encore décaissées : bons de commande émis mais factures non encore payées, frais d'administration de la période non encore imputés au projet,...

Par ailleurs, comme il n'y a pas d'activité « Gestion du Projet », les dépenses auraient dû être réparties sur les 4 activités, selon la clé de répartition des fonds FEM tel que mentionnée dans le document de projet. Or, à cause de la dernière révision budgétaire de 2009 et la phase de démarrage du projet qui ne comporte pas beaucoup d'activités, les dépenses ont été regroupées dans des lignes, qui quelquefois ne sont pas suffisamment provisionnées. Cette lacune sera rectifiée en 2010.

Ainsi, il ressort que sur un budget de 766 734 USD, le projet TRIDOM a dépensé 753 421,95 USD soit un taux de réalisation de 98,3%.

Par rapport au budget initial de 10 117 500 USD un montant total de 1 153 147,13 USD (soit 11,4%) a été décaissé ou engagé pendant les années 2008 et 2009, résultant à un reliquat total de 8 964 352,87 USD (voir le tableau ci-dessous).

Année	Budget	Dépenses	Reliquat total
OPENING			
2007	10 117 500,00	0,00	10 117 500,00
2008	590 269,00	399 725,18	9 717 774,82
2009	766 734,00	753 421,95	8 964 352,87

RAPPORT FINANCIER 2009 CONSOLIDE EN USD (à la date du 12 Janvier 2010)

ACTIVITE	DESCRIPTION	BUDGET 2009 (a)	DECAISSEMENTS (b)	ENGAGEMENTS (c)	DEPENSES (d = b + c)	SOLDE (e = a - d)	Remarques
ACTIVITY1 Structures d'affectation des terres et Gouvernance du complexe transfrontalier	Charges du Personnel	239 865,41	258 925,94	127,22	259 053,16	-19 187,75	à répartir sur les 3 activités restantes
	Voyages et missions	33 323,65	28 230,19	0,00	28 230,19	5 093,46	
	Services communs et Sécurité	3 885,75	3 906,00	0,00	3 906,00	-20,25	à répartir sur les 3 activités restantes
	Equipements et mobiliers	3 117,30	821,16	0,00	821,16	2 296,14	
	Matériel de comm. et audio-visuel	268,87	-177,15	0,00	-177,15	446,02	
	Fournitures de bureau	1 216,35	6 811,92	6 138,13	12 950,05	-11 733,70	à répartir sur les 3 activités restantes
	Matériel informatique	0,00	-139,76	3 955,04	3 815,28	-3 815,28	à répartir sur les 3 activités restantes
	Entretiens équipements	35,41	35,59	0,00	35,59	-0,18	à répartir sur les 3 activités restantes
	Frais de comm./publicité	564,08	567,02	0,00	567,02	-2,94	à répartir sur les 3 activités restantes
	Divers	4 493,07	4 038,92	0,00	4 038,92	454,15	
	Frais d'administration	22 941,60	19 376,01	5 928,88	25 304,89	-2 363,29	dépend du montant dépensé
Différence de change	0,00	646,50	0,00	646,50	-646,50	non prévisible au moment de l'élaboration du budget	
Total ACTIVITY1		309 711,49	323 042,34	16 149,27	339 191,61	-29 480,12	
ACTIVITY2 Capacité à contrôler les tendances de la biodiversité, de l'exploitation des ressources et des fonctions écologiques	Atelier de lancement	23 200,00	24 146,18	0,00	24 146,18	-946,18	à répartir sur les 3 activités restantes
	Charges du Personnel	100 474,11	41 473,85	1 706,18	43 180,03	57 294,08	
	Voyages et missions	94 963,32	75 796,12	32 384,23	108 180,35	-13 217,03	à répartir sur les 3 activités restantes
	Services communs et Sécurité	9 049,44	9 721,72	33,32	9 755,04	-705,60	à répartir sur les 3 activités restantes
	Equipements et mobiliers	89 411,86	11 222,14	10 310,55	21 532,69	67 879,17	
	Carburant	0,00	2 277,87	0,00	2 277,87	-2 277,87	à répartir sur les 3 activités restantes
	Matériel de comm. et audio-visuel	489,56	3 058,75	2 256,94	5 315,69	-4 826,13	à répartir sur les 3 activités restantes
	Fournitures de bureau	0,00	534,81	4 488,31	5 023,12	-5 023,12	à répartir sur les 3 activités restantes
	Matériel informatique	0,00	0,00	35 414,21	35 414,21	-35 414,21	à répartir sur les 3 activités restantes
	Loyer et Services communs	0,00	26 507,68	0,00	26 507,68	-26 507,68	à répartir sur les 3 activités restantes
	Entretiens équipements	5 426,32	10 268,82	1 483,85	11 752,67	-6 326,35	à répartir sur les 3 activités restantes
	Publications	0,00	-6 250,00	0,00	-6 250,00	6 250,00	
	Frais de comm./publicité	0,00	0,00	275,51	275,51	-275,51	à répartir sur les 3 activités restantes
	Divers	5 457,56	5 698,58	5 563,76	11 262,34	-5 804,78	à répartir sur les 3 activités restantes
	Frais d'administration	26 277,77	14 141,88	13 304,14	27 446,02	-1 168,25	dépend du montant dépensé
Différence de change	0,00	1 168,92	0,00	1 168,92	-1 168,92	non prévisible au moment de l'élaboration du budget	
Total ACTIVITY2		354 749,94	219 767,32	107 221,00	326 988,32	27 761,62	

ACTIVITY3 Gains provenant de la gestion communautaire des ressources naturelles	Charges du Personnel	90 792,85	73 164,92	0,00	73 164,92	17 627,93	
	Voyages et missions	2 592,49	5 044,60	0,00	5 044,60	-2 452,11	à répartir sur les 3 activités restantes
	Matériel de comm. et audio-visuel	0,00	159,39	0,00	159,39	-159,39	à répartir sur les 3 activités restantes
	Entretiens équipements	596,89	600,00	0,00	600,00	-3,11	à répartir sur les 3 activités restantes
	Divers	714,59	1 074,37	0,00	1 074,37	-359,78	à répartir sur les 3 activités restantes
	Frais d'administration	7 575,75	6 751,27	248,83	7 000,10	575,65	
	Différence de change	0,00	198,64	0,00	198,64	-198,64	non prévisible au moment de l'élaboration du budget
Total ACTIVITY3		102 272,57	86 993,19	248,83	87 242,02	15 030,55	
ACTIVITY4 Financement durable		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	reportée en totalité sur les années suivantes
Total ACTIVITY4		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>TOTAL GENERAL</u>		<u>766 734,00</u>	<u>629 802,85</u>	<u>123 619,10</u>	<u>753 421,95</u>	<u>13 312,05</u>	

RAPPORT FINANCIER 2009 EN USD PAR EQUIPES (à la date du 12 Janvier 2010)

ACTIVITE	DESCRIPTION	BUDGET 2009	DEPENSES URGP	DEPENSES EPN CAMEROUN	DEPENSES EPN CONGO	DEPENSES EPN GABON	TOTAL DEPENSES	REMARQUES
ACTIVITY1 Structures d'affectation des terres et Gouvernance du complexe transfrontalier	Charges du Personnel	239 865,41	243 383,74	15 669,42			259 053,16	
	Voyages et missions	33 323,65	23 382,72		4 264,51	582,96	28 230,19	
	Services communs et Sécurité	3 885,75	3 906,00				3 906,00	
	Equipements et mobiliers	3 117,30	821,16		3 955,04		4 776,20	
	Matériel de comm. et audio-visuel	268,87	-177,15				-177,15	Annulation bon de commande de 2008
	Fournitures de bureau	1 216,35	4 877,03	2 354,16			7 231,19	
	Matériel informatique	0,00	-139,76		5 718,86		5 579,10	Annulation bon de commande de 2008
	Entretiens équipements	35,41	35,59				35,59	
	Frais de comm./publicité	564,08	567,02				567,02	
	Divers	4 493,07	4 038,92				4 038,92	
	Frais d'administration	22 941,60	25 304,89				25 304,89	
	Différence de change	0,00	646,50	0,00	0,00	0,00	646,50	non prévisible au moment de l'élaboration du budget
Total ACTIVITY1		309 711,49	306 646,66	18 023,58	13 938,41	582,96	339 191,61	
ACTIVITY2 Capacité à contrôler les tendances de la biodiversité, de l'exploitation des ressources et des fonctions écologiques	Atelier de lancement	23 200,00	24 146,18				24 146,18	
	Charges du Personnel	100 474,11	22 638,79	6 792,76	4 277,15	9 471,33	43 180,03	
	Voyages et missions	94 963,32	84 233,16	7 609,10	8 105,61	8 232,48	108 180,35	
	Services communs et Sécurité	9 049,44	6 273,92			3 481,12	9 755,04	
	Equipements et mobiliers	89 411,86	3 636,39	12 106,30	3 328,86		19 071,55	Achat imprimante A0
	Carburant	0,00	2 277,87				2 277,87	
	Matériel de comm. et audio-visuel	489,56	3 648,17		1 667,52		5 315,69	
	Fournitures de bureau	0,00	316,62	1 843,91	1 428,40	1 434,19	5 023,12	
	Matériel informatique	0,00		10 839,05		24 575,16	35 414,21	
	Loyer et Services communs	0,00	15 339,46	1 984,54	9 183,68		26 507,68	
	Entretiens équipements	5 426,32	5 209,76	2 672,57	2 722,39	1 147,96	11 752,67	
	Publications	0,00	-6 250,00				-6 250,00	Annulation bon de commande de 2008
	Frais de comm./publicité	0,00		275,51			275,51	
	Divers	5 457,56	433,82	5 563,76	5 264,76	2 461,14	13 723,48	Dont Assurance véhicule
	Frais d'administration	26 277,77	27 446,02				27 446,02	
Différence de change	0,00	1 168,92	0,00	0,00	0,00	1 168,92	non prévisible au moment de l'élaboration du budget	
Total ACTIVITY2		354 749,94	190 519,08	49 687,50	35 978,37	50 803,38	326 988,32	

ACTIVITY3 Gains provenant de la gestion communautaire des ressources naturelles	Charges du Personnel	90 792,85	28 000,00		15 934,67	29 230,25	73 164,92	
	Voyages et missions	2 592,49	5 044,60				5 044,60	
	Matériel de comm. et audio-visuel	0,00	159,39				159,39	
	Entretiens équipements	596,89	600,00				600,00	
	Divers	714,59	1 074,37				1 074,37	
	Frais d'administration	7 575,75	7 000,10				7 000,10	
	Différence de change	0,00	198,64	0,00	0,00	0,00	198,64	non prévisible au moment de l'élaboration du budget
Total ACTIVITY3		102 272,57	42 077,10	0,00	15 934,67	29 230,25	87 242,02	
ACTIVITY4 Financement durable		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	reportée en totalité sur les années suivantes
Total ACTIVITY4		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<u>TOTAL GENERAL</u>		<u>766 734,00</u>	<u>539 242,84</u>	<u>67 711,08</u>	<u>65 851,45</u>	<u>80 616,59</u>	<u>753 421,95</u>	

4. PROBLEMES RENCONTRES & SOLUTIONS ENVISAGEES

Cette section décrit un nombre de problèmes généraux rencontrés, qui influencent la réussite de l'ensemble du projet et des difficultés d'installation et de démarrage spécifiques à chaque équipe. Des solutions trouvées ou envisagées pour surpasser ces situations sont également mentionnées.

URGP

Quatre (4) groupes de difficultés affectant toutes les équipes du projet peuvent être signalés ici, notamment :

- 1) Démarrage effective du projet. Quatre facteurs principaux ont contribué à un retard dans l'opérationnalisation du projet :
 - i) La lenteur de la mise en place des équipes. Le processus de recrutement était compliqué par la grande quantité de recrutement à effectuer par l'UNOPS-Dakar pendant l'année 2009, par la disponibilité tardive de certains candidats et membres des panels et par la republication de trois postes à cause d'un manque des candidats à l' hauteur des postes et d'un refus de l'offre.
 - ii) La tenue de l'Atelier de Lancement Régional a été reportée avec quelques mois à cause du retard de la prise de fonctions des Coordinateurs Nationaux et du décès du Chef d'Etat Gabonais. A cause de la période transitoire au Gabon (deuil national, élections et installation d'un nouveau gouvernement) l'Atelier de Lancement, initialement prévu pour Libreville, a eu lieu à Yaoundé.
 - iii) Décentralisation progressive des procédures d'achat. Afin d'accélérer les questions administratives liées aux procédures d'achat, l'UNOPS a délégué une certaine autorité au Coordinateur Régional du projet, fourni accès au programme ATLAS à l'URGP et a instauré une petite caisse au niveau de l'URGP. Avec ses mesures, le temps nécessaire pour engager et décaisser des fonds a été raccourci considérablement.
 - iv) Faible niveau de décaissement des fonds. A cause des raisons évoquées ci-dessus le budget initialement prévu pour l'année 2009 était trop élevé. Une révision budgétaire plus réaliste a été faite pour pallier à cette situation avec pour conséquence un taux de delivery de 98,3%. Aussi, est-il envisagé de rattraper le retard contracté dans la mise en œuvre du projet sur les trois années restant de la première phase du projet. Le PTA 2010 fait preuve de cela en intégrant les actions non achevées en 2009 et un grand nombre d'activités pour 2010. Si besoin en a, une demande de prolongation de la date de clôture opérationnelle du projet pourrait être faite.
- 2) Locaux des équipes du projet. Malgré plusieurs sollicitations, les trois gouvernements n'ont pas encore pu trouver des bureaux pour les équipes du projet, tel que prévu dans le cadre de leur contribution en cofinancement du projet. Cette situation cause des charges inattendues au budget du projet et pourrait être corrigée si les gouvernements rendent disponible des fonds de contreparties. Le projet saisira la COMIFAC et les Bureaux Pays PNUD pour prendre attache avec les trois Ministères de tutelle technique.
- 3) Conclusion contrat avec l'ONGI. Comme indiqué par le document de projet, une assistance technique devrait être recherchée par le projet auprès des ONGI WCS et WWF, actives dans le domaine de la conservation de la biodiversité dans l'espace TRIDOM. Le WCS-Congo ne montrant pas beaucoup d'intérêt dans une collaboration avec le projet, l'option de conclure un contrat avec WWF pour des interventions dans les trois pays a été poursuivie. Des négociations ont été entamées avec le WWF, mais elles se déroulent lentement. Après avoir dissipé quelques confusions, le WWF a fait une proposition dans l'esprit d'un futur partenariat. Ensuite le projet a fait une contra-proposition que forme actuellement l'objet des pourparlers. Le projet envisage d'arriver à un accord avec le WWF avant fin janvier 2010, si non des pistes alternatives seront explorées.
- 4) Budget limité. Le Cadre logique et le budget original du projet ont été finalisés en 2004. Selon les conditions régnant en 2009 (taux d'échange, augmentation des prix, etc.) le budget ne semble plus suffisant pour exécuter toutes les activités programmées. Afin d'atteindre tous les résultats attendus une recherche des fonds supplémentaires devrait être lancée, ou à un moment donné il devrait être décidé de concentrer les efforts du projet sur un nombre de domaines limités. Aussi, les possibilités de cofinancer certaines activités avec des partenaires devraient être considérées.

EPN-Cameroun

Les suivants problèmes ont contribué à un fonctionnement sous-optimal de l'EPN-Cameroun :

- 1) Retards pour l'acquisition des moyens de travail essentiels. La livraison des matériels informatiques est en cours de finalisation. Le PNUD a donné son accord pour l'inclusion des lignes téléphoniques des membres de l'équipe dans sa flotte.
- 2) Faible lisibilité sur les allocations budgétaires aux différentes équipes nationales. En attendant le résultat des négociations avec le WWF, l'URGP a fait une proposition de budget 2010 consolidé pour l'ensemble des quatre équipes du projet. Suite à la conclusion d'un contrat avec le WWF, un système de répartition équitable des moyens sera mis en place, qui permettra l'élaboration des PTA et budget distincts pour chaque Equipe Nationale et pour l'Unité Régionale de Gestion du Projet.
- 3) Relations avec partenaires.
 - i) Incompréhensions avec certains acteurs importants par rapport au positionnement et aux procédures du projet. Afin d'atténuer cette situation, une réunion d'information est programmée en janvier 2010 et l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication prévu dans le Plan Pluriannuel devraient être accélérées.
 - ii) Craintes manifestées par les Services de Conservation des aires protégées d'être marginalisé au profit du partenaire technique. La relation avec chaque catégorie d'acteurs doit être clarifiée dans le cadre d'un MoU.
 - iii) Les relations fonctionnelles et les canaux de communication entre les institutions partenaires pour la mise en œuvre du projet (Equipes du Projet-MINFOF-PNUD-SE/COMIFAC) ne sont pas clairement définis. L'Unité Régionale de Gestion du Projet devrait susciter l'organisation de réunions de concertation à ce sujet.
- 4) Les modalités de collaboration avec les sites où le partenaire technique choisi n'intervient pas (Réserve de Faune du Dja et du complexe Mengamé/Kom) sont confuses. Développer une stratégie spécifique pour ces zones.

EPN-Congo

Les suivants problèmes ont contribué à un fonctionnement sous-optimal de l'EPN-Congo :

- 1) L'implantation de l'équipe.
 - i) Faute d'obtention d'un local à travers le Ministère de tutelle, l'EPN-Congo a dû louer un appartement en centre ville de Brazzaville. Il est prévu de poursuivre les négociations avec le Ministère, en vue d'obtenir des bureaux décentes dans la zone de sécurité, et d'économiser ainsi les frais de loyer.
 - ii) En centre ville de Brazzaville il y a régulièrement des délestages de l'électricité. L'EPN-Congo ne disposant pas d'un groupe électrogène, elle cherche un accord avec le voisin (le Consulat de Ghana) sur la cogestion de son groupe de 20 KVA.
 - iii) Absence d'internet. L'EPN-Congo a des difficultés de communication régulière avec les autres équipes du projet à cause du fait qu'elle n'est pas encore branchée à l'internet. Une recherche est en cours sur les possibilités d'avoir accès à l'internet via des providers commerciaux ou via le VSAT du PNUD.
- 2) Retards pour l'acquisition des équipements bureautiques. L'EPN-Congo est encore en attente du mobilier de bureau et du matériel informatique. Elle attend également l'achat d'un complément de fournitures de bureau.
- 3) Petite caisse. Le manque d'une petite caisse est ressenti par l'EPN-Congo, étant éloignée de l'URGP. L'institution d'une petite caisse permettra de faire des achats de petits matériels et de payer des dépenses fixes (eau, électricité, etc.) au lieu de passer par le remboursement des frais préfinancés.

EPN-Gabon

Les suivants problèmes ont contribué à un fonctionnement sous-optimal de l'EPN-Gabon :

- 1) L'hébergement de l'équipe. Le contrat de bail entre le Bureau Pays PNUD-Gabon et l'UNOPS n'est pas encore finalisé afin que l'EPN-Gabon soit installée dans ses locaux. Le processus de signature du contrat devrait être accéléré.
- 2) Retard dans l'acquisition des équipements, matériels de bureau et carburant. Un grand nombre d'équipements sera livrés avant la fin du mois de janvier 2010.

3) Gestion financière du projet.

- i) Le manque d'une Petite caisse. Voir la remarque pour l'EPN-Congo ci-dessus.
- ii) Budget de l'équipe nationale. Voir la remarque pour l'EPN-Cameroun ci-dessus.

4) Collaboration avec les partenaires.

- i) Manque de clarification des relations de partenariat et du positionnement de certains acteurs vis-à-vis le projet. Certes, la réunion de d'information avec les acteurs de terrain permettre de clarifier les relations avec certaines partenaires. Cependant, il est aussi souhaitable d'élaborer un plan de communication pour le projet. L'URGP devrait également élaborer certaines décisions stratégiques avec les partenaires.
- ii) Identifier le type de partenariat à développer avec certaines parties prenantes clés. Il est important de savoir avec quel partenaire le projet va signer des contrats formels et avec quels partenaires le projet va travailler de manière collaborative.
- iii) Lenteur de signature d'un contrat avec le WWF, le principal partenaire technique du projet. Il faudrait accélérer les discussions avec le WWF pour que la signature d'un contrat avec le WWF ait lieu le plus vite possible, car l'absence de ce contrat affectera la mise en œuvre du projet dans les trois pays.

5. IMPACT DU PROJET

Après la première année de mise en place, il est trop tôt de parler de l'impact des résultats du projet sur la conservation de la biodiversité abritée par l'espace TRIDOM. Néanmoins, en analysant le cadre logique du projet et le spectre des intervenants, le projet peut se positionner autour les axes suivants :

- Questions transfrontalières (harmonisation des stratégies et approches)
- Recueil et diffusion de l'information (site web)
- Schéma Directeur (attribution de terres, règles opérationnelles et structures de gestion)
- Mécanisme de financement durable.

6. RAPPORTS PRODUITS

Pendant l'année 2009 les suivants rapports ont été élaborés :

URGP

- APR/PIR 2009 (rapport annuel pour le PNUD/FEM couvrant la période juillet 2008 – juin 2009)
- QOR PNUD/FEM (rapports trimestriels succincts)
- Rapport Atelier de Lancement Régional (produit par le facilitateur)
- Draft Rapport Initial

EPN-Cameroun / Congo / Gabon

- Rapport de synthèse à la fin de chaque quinzaine à l'URGP
- Rapport annuel 2009
- Rapport de la mission d'état des lieux sur le terrain (draft en cours de finalisation).

7. LES OBJECTIFS POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2010

Les équipes du projet prévoient d'entamer les activités suivantes pendant le trimestre janvier – mars 2010:

URGP

- finaliser un contrat avec WWF
- organiser la deuxième réunion de Comité Scientifique & Technique, le Comité de Pilotage Régional et de la Revue Tripartite
- recruter un nouvel Assistant du Programme
- prendre attache avec la COMIFAC et les Bureaux Pays PNUD pour saisir les Ministères de tutelle concernant les locaux des équipes du projet
- faciliter la mise en place d'un Groupe de Travail Financement Durable
- préparer les études concernant la socio-économique et l'écotourisme
- élaborer des TdR pour une étude économique.

EPN-Cameroun

Le PTA du projet est structuré de manière à indiquer les livrables à considérer de façon prioritaire pour chaque trimestre. Après un pointage des livrables programmés pour le premier trimestre de l'année 2010 (1.1, 1.2, 2.1, 3.1, 4.2, 4.14, 4.23, 5.6), les objectifs techniques pour la période janvier – mars 2010 peuvent se résumer comme suit :

- engager la constitution d'un cadre de coordination des activités d'affectations des terres
- consolider l'évaluation de la situation au démarrage du projet (état des lieux)
- commencer à établir des relations fonctionnelles avec les parties prenantes du projet
- concevoir la base de données
- centraliser des données existantes
- inventorier les approches de suivi-écologique
- appuyer la lutte anti-braconnage
- élaborer une stratégie de sensibilisation
- identifier deux segments de fleuve pour le suivi de la faune aquatique
- quantifier les actions de braconnage dans les concessions forestières.

Sur le plan managérial la priorité sera accordée à :

- l'amélioration des conditions de travail de l'équipe
- la consolidation de l'esprit d'équipe
- le renforcement des capacités du staff
- la consolidation de la cohérence avec les autres équipes nationales et l'Unité Régionale de Gestion du Projet
- le renforcement des relations avec les partenaires stratégiques.

EPN-Congo

A part des activités techniques tels que mentionnées ci-dessus pour l'EPN-Cameroun, l'EPN-Congo envisage d'entreprendre les actions suivantes pendant le premier trimestre de l'année 2010 :

Concernant la Base des données et le SIG :

- élaboration des TdR
- tenue des ateliers
- assistance technique auprès des partenaires pour la constitution et la reconstitution des bases de données et renforcement des capacités
- collecte et compilation des données pour enrichissement de la Base des données
- exploitation et traitement des données
- concertation et échange des données avec les homologues au Gabon et Cameroun
- analyses spatiales et élaboration des cartes thématiques TRIDOM.

Sur le plan administratif :

- réception d'équipements bureautique, informatique et de communication
- finalisation de l'installation de l'équipe
- tenir régulièrement des réunions de coordination
- constitution d'une mini bibliothèque physique au sein du projet
- poursuite de la collecte des lois et textes légaux.

EPN-Gabon

A part des activités techniques tels que mentionnées ci-dessus pour l'EPN-Cameroun, l'EPN-Gabon s'est fixé les objectifs suivants pour le premier trimestre de l'année 2010 :

Objectifs programmatiques :

- Conception de la base des données du projet
- Renforcer les concertations avec les parties prenantes
- Proposer un état des lieux des cartes d'occupation des terres actuelles
- Proposition un draft des scénarios d'occupation des terres
- Développer le site internet du projet
- Apporter un appui à l'établissement des partenariats formels avec les autres institutions ou organisations.

Objectifs organisationnels et structurelles :

- Renforcer la communication avec l'équipe du projet au niveau national en développant des stratégies de communication interne
- Renforcement des capacités du staff en les encourageant à faire certaines formations proposées par UNOPS
- Renforcer la communication avec les autres équipes nationales et l'URGP
- Développer des outils de communication à l'attention des partenaires (brochures, etc..).

8. HYPOTHESES ET RISQUES

Cette section présente les hypothèses et éventuels risques pour l'ensemble du projet (voir le paragraphe URGP) et ceux par rapport aux activités techniques programmées pour le premier trimestre de l'année 2010 (voir le paragraphe EPN-Cameroun / Congo / Gabon), ainsi que les efforts à fournir par le projet à fin de minimiser leur impact.

URGP

N°	Risque	Solutions envisagées
01	Le démarrage tardif du projet et la mise en place progressive des équipes a réduit le temps disponible pour achever les objectifs du projet	Formuler une demande motivée de prolongation de la date de clôture opérationnelle du projet au PNUD/FEM
02	Les ressources de contrepartie tardent à être mobilisées par les pays bénéficiaires, entraînant une surcharge du budget GEF, notamment en ce qui l'hébergement des équipes du projet.	Engager des actions de lobbying avec le concours de la COMIFAC et des Bureaux pays du PNUD.
03	Des incompréhensions persistantes avec WWF sur l'étendu du contrat de partenariat technique à conclure, ce qui pourrait engendrer des retards pour l'exécution des activités de terrain.	Accélérer les négociations en rappelant à chaque partie d'éviter de s'écarter des arrangements établis pendant la préparation du projet. Chercher d'autres partenaires pour l'exécution d'un nombre d'activités non couvertes par le WWF.
04	Le manque d'enthousiasme de WCS qui pourrait compromettre l'accès à certaines données essentielles dont dispose cette institution pour les segments Congo et Gabon.	Relancer WWCS pour s'accorder au moins sur le partage des données.
05	Les acteurs dans des segments de l'interzone non couverts par les activités du partenaire technique WWF pourraient se sentir exclus et développer des frustrations susceptibles de compromettre leur collaboration.	Développer une stratégie spécifique pour ces zones (question à débattre pendant les ateliers d'information).
06	Certaines attentes des structures étatiques de gestion des aires protégées sont non conformes aux principes et aux procédures du projet, ce qui pourrait à la longue compromettre leur collaboration.	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les relations fonctionnelles avec ces partenaires par des MoU ; - Accélérer la mobilisation des fonds de contrepartie qui pourraient supporter ces dépenses non éligibles aux fonds FEM.
07	Certaines attentes par rapport au traitement des membres du Comité Technique et Scientifique sont non conformes aux principes et procédures du projet, ce qui pourrait à la longue influencer négativement leur motivation.	Accélérer la mobilisation des fonds de contrepartie qui pourraient supporter ces dépenses non éligibles aux fonds FEM.
08	L'étendu des activités prévues dans le plan de travail pluriannuel semble non compatible au seul financement FEM.	Explorer les opportunités de partenariats stratégiques en vue de procéder à un partage rationnel des responsabilités ou de repérer des financements complémentaires.

EPN-Cameroun / Congo / Gabon

Code PTA	Activités	Hypothèses / Risques	Prévisions pour en atténuer l'impact
1.1.3	Désigner l'équipe multidisciplinaire devant coordonner l'affectation des terres	Les conflits de compétence entre les ministères pour assurer le leadership.	La facilitation du Bureau PNUD et du SE/COMIFAC devrait être sollicitée.
		Les personnes désignées n'ont pas une bonne compréhension des enjeux du projet.	Apporter les clarifications nécessaires pour une bonne compréhension par tous des objectifs de ce comité multidisciplinaire.
1.2.1	Concevoir la base de données SIG	Pas d'harmonisation avec tous les modèles existants.	Une bonne concertation avec les experts de tous les sites est indispensable.
1.2.2	Recueillir les données existantes sur l'occupation des terres	Réticence à coopérer de certains acteurs de terrains.	Lever toute équivoque par rapport au positionnement du projet le plus rapidement possible. Clarifier les partenariats.
1.2.3	Créer un mécanisme de partage d'informations entre les parties prenantes	Frustrations de certains acteurs à cause des attentes non satisfaites.	Trouver une formule pour un partenariat gagnant-gagnant avec chaque catégorie d'acteurs.
1.2.4	Collecter les données complémentaires	Réticence à coopérer de certains acteurs de terrains.	Lever toute équivoque par rapport au positionnement du projet le plus rapidement possible.
2.1.3	Restituer les résultats de l'état des lieux et les informations sur l'opérationnalisation du projet	Moyens insuffisant pour impliquer convenablement tous les acteurs stratégiques.	Prévoir un budget conséquent.
3.1.1	Assurer un échange régulier des données de terrain vers la base de données	Réticence à coopérer de certains acteurs de terrains.	Lever toute équivoque par rapport au positionnement du projet le plus rapidement possible.
4.2.1	Identifier les aires protégées à soutenir	Controverse sur les choix.	Utiliser une approche participative et transparente avec des critères de sélection connus et acceptables par tous les concernés.
4.2.2	Identifier les actions concrètes à réaliser dans les aires protégées ciblées	Double emploi de fonds.	Bien s'informer au préalable sur les interventions des autres partenaires.
4.14.1	Elaborer une stratégie de sensibilisation avec un plan d'action visant les différents groupes cibles	Pas de cohérence avec toutes les actions en cours.	Une bonne implication de tous les acteurs pertinents est indispensable.
4.23.1	Identifier deux segments de fleuve riches en faune aquatique	Choix non réaliste par rapport aux moyens.	Privilégier les zones où des équipes sont présentes.
5.6.1	Inventorier et quantifier les actions de lutte contre le braconnage dans les concessions forestières	La faible motivation du partenaire technique (WWF) à s'engager dans la signature d'un contrat avec le projet peut affecter la mise en œuvre du projet.	Accélérer les négociations avec WWF ou chercher un autre partenaire pour cette activité.

ANNEXE 1. PartenairesEPN-Congo

Le tableau suivant énumère les responsables en Bases données et SIG des partenaires du projet :

N°	Institutions	Personnes ressources	Volets existant / Base Données	Observations
01	Ministère Développement Durable, Economie Forestière Environnement	Chérubin Brice OUISSIKA	Inventaires et aménagement des Ressources Forestières et Fauniques du Congo	CNIAF, institution sous tutelle du Ministère disposant d'un laboratoire de géomatique, possédant les données géographiques (raster, vecteurs) couvrant le territoire national et les études et rapports techniques
02	Ministère des Mines et de la Géologie	Mesmin Valère MBINIAMA	Plan cadastral des concessions minières du Congo	Données sur les coordonnées géographiques des points constituant les limites des concessions minières. Cellule SIG encore embryonnaire.
03	Ministère Agriculture et Elevage	NGOKOUBA	Gestion sur les plantations des Palmeraies du Congo	Données disparates, non structurées et en format papier
04	Société d'Exploitation Forestière Yuan Dong (SEFYD).		Exploitation forestière de l'unité forestière d'aménagement (UFA) Jua-Ikié	Parcelles de coupe de bois, routes et pistes forestières, statistique de production des bois, lutte anti braconnage (USLAB) et rapports techniques sur la gestion des ressources (concession forestière non aménagée).
05	Société Industrielle et Forestière du Congo (SIFCO)		Exploitation forestière de l'unité forestière d'aménagement (UFA) Tala Tala	Parcelles de coupe de bois, routes et pistes forestières, statistique de production des bois, lutte anti braconnage (USLAB) et rapports techniques sur la gestion des ressources
06	Industrie Forestière de Ouessou (IFO)	Antoine COUTURIER et ONGOUYA	Exploitation forestière de l'unité forestière d'aménagement (UFA) NGombé	Concession forestière aménagée et certifiée ; gestion des séries d'aménagement, Parcelles de coupe de bois, routes et pistes forestières, statistique de production des bois, lutte anti braconnage (USLAB) et rapports techniques sur la gestion des ressources
07	CONGO MINING		Recherche des minerais de fer	Zones de recherche, lutte anti braconnage (USLAB) et rapports techniques (concession minière)
08	CORE MINING		Recherche des minerais de fer	Zones de recherche, lutte anti braconnage (USLAB) et rapports techniques (concession minière)
09	WWF - ETIC	Victor MBOLO	Suivi écologique et lutte anti braconnage	Secteur Nord Parc National d'ODZALA-KOKOUA
11	WCS	Richard MALONGA	Suivi écologique et lutte anti braconnage	Secteur Est Parc National d'ODZALA-KOKOUA
12	SANGHA PALM		Plantations des palmeraies et usine d'huilerie	Parcelles plantations, statistique de planting et de Production
13	Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK)	ASTE MBONGUI	Gestion des ressources du Parc et de sa périphérie	Données géographiques (raster, et vecteurs) couvrant bord à bord le Parc, données suivi écologique et lutte anti braconnage, données écotourisme, données station de recherche, données sur l'exploitation touristique, études sur le plan de gestion et rapports techniques
14	Sanctuaire de Gorille de LOSSI (SGL)	ASTE MBONGUI	Gestion des ressources du Sanctuaire	Données sur l'écotourisme, données suivi écologique et lutte anti braconnage données station de recherche

NB : Les acteurs évoluant dans la zone périphérique Sud du PNOK n'ont pu être contactés ni sur le terrain faute de temps, ni à Brazzaville ; leur représentation officielle étant basée à Pointe-Noire.

La liste suivante montre un nombre non-exhaustif d'autres partenaires technique :

- Mackosso Jean Claude, Directeur de Cabinet du Ministre Domaine Foncier
- OSSEBI MBILLA, Coordonnateur national du Projet "AFROMOSIA"
- MPOHO Bruno Serge, Directeur Départemental de l'Economie Forestière de la Sangha
- MAYOMBO Rigobert, Directeur Départemental des Mines et Géologie de la Sangha
- ZOLABATANTOU Antoine, Directeur des Stratégies et des Politiques Spatiales (Aménagement du Territoire)
- MOUMPOSSA Rémy Séraphin, Directeur de la Recherche Géologique (Mines et Géologie) ;
- NGOKOUBA, Directeur de SEP Développement (Agriculture et élevage) ;
- MALIMA Albert, homologue chef cellule aménagement de l'exploitation forestière IFO ;
- SABBAN KARIMA Directeur Technique p.i de l'exploitation forestière SIFCO ;
- DOBELET Marcel, Responsable de la base vie des Plantation des Palmeraies de Sangha Palm
- Mbolu Victor de WWF ETIC
- Malonga Richard de WCS
- Pierre MOLEBANDA Représentant des populations riveraines
- Joël LOUMETO Représentant de la Recherche Scientifique
- Pierre NGOUEMBE Conservateur du PNOK
- NGOMA Pascal, Conservateur de SGL
- EKONDZO Damas , Aménagiste de PNOK et SGL

ANNEXE 3. INVENTAIRE 2009

Les équipements suivants ont été acquis pendant les années 2008 et 2009 et sont en utilisation par les différentes équipes du projet, tel qu'indiqué sur le tableau ci-dessous :



TRIDOM EQUIPMENT INVENTORY DATABASE



AFO/SNOC/TRIDOM

List of equipment as of 31 december 2009

No	Category	Sub-Category	Description	Unit	Qty	Unit price CFA	Total CFA	Total USD	Exch. Rate	Location -users	Acquisition date	Status
1	Equipement électro ménager	Electro ménager	Bouilloire	URGP	1	34 900	34 900	71,70	486,72	Bureau Coordonnateur Régional	26-sept.-2008	en bon état
2	Equipement informatique	Ordinateur	Ordinateur HP Compaq DC 5800	URGP	2	610 000	1 220 000	2 406,05	507,06	Bureau Coordon et Assistante	9-janv.-2009	✓
3	Equipement informatique	Ordinateur	Ordinateur HP Compaq DC 5800	URGP	2	530 000	1 060 000	2 090,50	507,06	Bureau Expert Adm et Fin et Assistante	9-janv.-2009	✓
4	Equipement informatique	Imprimante	Imprimante HP laserjet 2600n	URGP	1	245 000	245 000	483,18	507,06	Bureau Coordonnateur Régional	9-janv.-09	✓
5	Equipement informatique	Photocopieur	Photocopieur CANON IR 2018 avec CAD et Socle	URGP	1	1 275 000	1 275 000	2 514,52	507,06	Bureau Assistante	9-janv.-09	✓
6	Equipement informatique	Onduleur	Onduleur Merlin Gerin NOVA 1250 VA	URGP	4	90 000	360 000	709,98	507,06	Bureau Coordon, Expert et assistante	9-janv.-09	✓
7	Equipement informatique	Appareil Photo	Appareil photo numérique	URGP	1	125 000	125 000	246,52	507,06	Bureau Coordo	9-janv.-09	✓
8	Equipement informatique	Scanner	Scanner HP Digital sender DS 9250 C	URGP	1	3 400 000	3 400 000	6 705,39	507,06	Bureau Assistante	9-janv.-09	✓
9	Equipement de sécurité	Radio	Radio VHF	URGP	9	170 719	1 536 468	3 294,42	466,39	URGP (5) et EPN CMR (4)	20-nov.-08	✓
10	Equipement électro ménager	Cafetière	Cafetière Ultra Compacti 3l	URGP	1	20 964	20 964	44,95	466,39	Bureau Assistante	20-juil.-09	✓
11	Equipement de bureau	Agrafeuse	Grande agrafeuse	URGP	1	80 000	80 000	171,53	466,39	Bureau Assistante	17-juil.-09	✓
12	Equipement de bureau	Perforateur	Grand perforateur	URGP	1	22 000	22 000	47,17	466,39	Bureau Assistante	17-juil.-09	✓
13	Equipement de bureau	Sous main	Sous main doublé	URGP	2	19 500	39 000	83,62	466,39	Bureau Coordo et Assistante	17-juil.-09	✓
14	Equipement de bureau	Flip Chart	Tableau Flip Chart	URGP	1	90 000	90 000	197,42	455,89	Bureau Coordo	10-sept.-09	✓
15	Equipement de Bureau	Poste de téléphone	Poste de téléphone numérique	URGP	1	170 000	170 000	372,90	455,89	Bureau Expert	15-sept.-09	✓
16	Equipement informatique	Switch	Switch à 8 ports	URGP	1	44 800	44 800	99,27	451,30	Bureau Assistante	21-oct.-09	✓
17	Equipement de bureau	Machine à relier	Machine à relier moyen	URGP	1	140 400	140 400	316,62	443,43	Bureau Assistante	10-nov.-09	✓
18	Equipement de bureau	Bureau	Table de bureau	EPN CMR	1	275 000	275 000	603,22	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
19	Equipement de bureau	Bureau	Bureau avec retour simple	EPN CMR	1	130 000	130 000	285,16	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
20	Equipement de bureau	Bureau	Bureau simple 1,4m	EPN CMR	1	70 000	70 000	153,55	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
21	Equipement de bureau	Armoire	Armoire 3 battants	EPN CMR	2	135 000	270 000	592,25	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
22	Equipement de bureau	Armoire	Armoire 2 battants vitre	EPN CMR	1	120 000	120 000	263,22	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
23	Equipement de bureau	Chaise	Chaise directeur	EPN CMR	1	140 000	140 000	307,09	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
24	Equipement de bureau	Chaise	Chaise directeur	EPN CMR	1	100 000	100 000	219,35	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
25	Equipement de bureau	Chaise	Chaise secretaire	EPN CMR	1	35 000	35 000	76,77	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
26	Equipement de bureau	Chaise	Chaise visiteur	EPN CMR	7	18 000	126 000	276,38	455,89	EPN CMR	21-oct.-09	✓
27	Equipement de Bureau	Agrafeuse	Grande agrafeuse	EPN CMR	1	44 915	44 915	103,12	435,56	EPN CMR	3-déc.-09	✓
28	Véhicules	Vehicule 4X4	Toyota Prado	URGP	1	24 096 791	24 096 791	48 209,11	499,84	URGP Yaounde	7-fevr.-09	✓
29	Véhicules	Vehicule 4X4	Toyota Prado	EPN CMR	1	24 096 791	24 096 791	48 209,11	499,84	EPN CMR	7-fevr.-09	✓
30	Véhicules	Vehicule 4X4	Toyota Prado	EPN GAB	1	23 936 020	23 936 020	47 887,46	499,84	EPN GAB	7-fevr.-09	✓
31	Véhicules	Vehicule 4X4	Toyota Prado	EPN COG	1	29 451 459	29 451 459	58 921,89	499,84	EPN COG	7-fevr.-09	✓
	Total						112 755 507	225 963,42				

Robbert BEKKER
Coordonateur Régional

